

Interpellation

Comment la Municipalité suit-elle l'évolution du bruit routier sur les principaux axes de la commune, en particulier la Grand-Rue et la Rue des Etangs ?

A notre connaissance, les dernières mesures de bruit du trafic routier qui ont été faites à Cossonay remontent à mai 2017. Depuis diverses actions d'assainissement ont été entreprises, notamment la mise à 30km/h de la Grand-Rue et de la Rue des Etangs et la pose d'un revêtement phono-absorbant sur ces deux rues ainsi qu'à la route de Morges et à la Rue de Lausanne.

Parallèlement à la réalisation de ces améliorations, les oppositions suites à la mise à l'enquête de l'extension de la décharge de type B de Grand Verney en juillet 2024 ont remis à l'ordre du jour le thème du bruit de la circulation sur les axes principaux qui traversent la commune.

Dans les faits, la circulation n'a pas diminué, le nombre de camions semble même avoir augmenté avant même que l'extension de la décharge de Grand Verney soit en exploitation. Dès lors nous développons la question formulée en titre de la manière suivante :

- Comment est mesuré la quantité et la qualité du trafic traversant Cossonay et à quelle fréquence ces comptages sont-ils faits ? Quels sont les résultats de ces comptages ?
- Le bruit du trafic est-il mesuré régulièrement dans les rues de Cossonay ? Si oui avec quelle méthode et quels en sont les résultats ? Si non, pourquoi ?
- Dans la mesure où le Canton est aussi responsable (c'est lui qui avait ordonné l'étude sur le bruit routier de 2017 et qui prévoit l'extension de Grand Verney), comment la Municipalité interpelle la DGMR pour qu'elle entreprenne les mesures sur le bruit, la quantité et la qualité du trafic routier traversant Allens et Cossonay ?

Jean-Claude Huot et alii du groupe Ensemble pour l'Ouverture

le 2 février 2026